

Chers parents

Pour démarrer cette année scolaire, voici quelques informations utiles ...A conserver !

## Structure pédagogique 2022/2023

Voici la répartition des élèves dans les 5 classes :

PS	avec Cécile Couton :	cecile@commequiers-stpierre.fr
MS/GS	avec Christelle Charrier :	christelle@commequiers-stpierre.fr
CP/CE1	avec Mauricette Gracie :	mauricette@commequiers-stpierre.fr
CE1/CE2	avec Lucile Favreau	lucile@commequiers-stpierre.fr
CM1/CM2	avec Nathalie Richard et Muriel Villaume (décharge de direction) :	<a href="mailto:direction@commequiers-stpierre.fr">direction@commequiers-stpierre.fr</a> et <a href="mailto:muriel@commequiers-stpierre.fr">muriel@commequiers-stpierre.fr</a>

Regroupement d'adaptation : Marie-Christine Mallard

- Aide en enfants à besoins spécifiques (difficultés d'apprentissage, méthodologie)

Aides maternelles et personnel de service : Isabelle Briand ( MS GS) et Gwenaëlle Godard (PS)

## Réunions de parents

Dates de réunion : (sous réserve de modification, auquel cas vous serez avertis rapidement)

Classe de PS : mardi 27 septembre à 18h00

Classe de MS GS : mardi 20 septembre à 18h00

Classe de CP CE1 : vendredi 16 septembre à 18h00

Classe de CE1 CE2 : jeudi 22 septembre à 18h00

Classe de CM1 CM2 : vendredi 23 septembre à 18h00

Merci d'essayer de vous rendre disponible pour ce temps de rencontre, très important pour l'année qui commence : nous avons des informations à vous transmettre, qui vous permettront **d'accompagner votre enfant dans de bonnes conditions**. Si vous ne pouvez y assister, n'hésitez pas à demander à un autre parent de prendre des notes pour vous. Si, au cours de l'année, vous souhaitez rencontrer l'enseignante de votre enfant, veuillez prendre RDV à l'avance par mail ou par le biais de la pochette de liaison.

## Décharge administrative

La journée de décharge de direction sera le JEUDI : je serai remplacée en classe par Muriel Villaume, enseignante titulaire.

## Horaires

Les horaires de l'école sont inchangés : **9h00 – 12h15 et 13h40-16h40**.

**Les enfants sont accueillis à l'école de 8h45 jusqu'à 9h et de 13h30 à 13h40 l'après-midi.** Le portail de l'école doit être fermé à 9h00 afin que les élèves rejoignent leur classe. Merci de respecter ces horaires.

Le portail ne sera pas ouvert avant 8h45 le matin ou avant 13h30 l'après-midi quel que soit le temps : c'est une question de responsabilité pour nous, et de sécurité pour vos enfants. Avant ces horaires, les enfants seront sous la responsabilité de leurs parents.

Le soir, la sortie se fera de **16h40 à 16h55**. Au-delà, les enfants seront conduits à la garderie municipale.

## Ecrans et attention

Nous remarquons que de plus en plus d'enfants utilisent très souvent des écrans (ordinateurs, tablettes ou téléphones portables). Il est maintenant prouvé que l'excès d'exposition aux écrans génère des pertes d'attention, des difficultés de mémorisation et de concentration chez les enfants. Il ne s'agit pas d'interdire ces moyens de communication mais d'être attentifs à l'usage qu'ils en font et à la durée de leur activité sur écran. Il est préférable de les éviter le soir au coucher ou le matin avant la classe.

## Calendrier scolaire 2022/2023

Reprise	Jeudi 1er septembre
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : vendredi 22 octobre 2022 Reprise des cours : lundi 7 novembre 2022
Vacances de Noël	Fin des cours : vendredi 16 décembre 2022 Reprise des cours : mardi 3 janvier 2023
Vacances d'hiver	Fin des cours : vendredi 10 février 2023 Reprise des cours : lundi 27 février 2023
Vacances de printemps	Fin des cours : vendredi 14 avril 2023 Reprise des cours : mardi 2 mai 2023
Pont de l'Ascension	Fin des cours : mardi 17 mai 2023 Reprise des cours : lundi 22 mai 2023
Vacances d'été	Mardi 4 juillet 2023 au soir

Dans l'année, 4 samedi matins seront consacrés à des activités différentes.

Samedi 10 décembre : matinée Noël avec célébration

Samedi 21 janvier : matinée travaillée et portes ouvertes

Samedi 25 mars : carnaval

Samedi 10 juin : matinée familles (création des décors de la kermesse)

*Les vacances personnelles sur temps scolaire :*

*Si vous décidez de prendre vos vacances sur temps scolaire, les documents et travaux seront mis de côté, puis vous les récupérerez après vos vacances pour que votre enfant puisse rattraper à la maison ce qu'il a manqué.*

*Attention : les vacances ne sont pas des motifs légitimes d'absence, elles seront soumises à l'appréciation de l'inspecteur de circonscription via un document à compléter.*

## Rétributions

Pour l'année 2022/2023, le tarif fixé par l'OGEC est le suivant :

- Un enfant inscrit : 25 € /mois
- Deux enfants : 50 € /mois
- Tarif dégressif à partir de 3 enfants (voir la fiche OGEC reçue en juin)

Modalités de paiement : par prélèvement (fournir un RIB pour les nouvelles familles)

**Rappel : les prélèvements sont étalés sur 12 mois.**

## Assurance scolaire

Tous les enfants de l'école sont assurés (responsabilité civile et individuelle accident) par la mutuelle Saint Christophe. La somme de 5.50 € sera prélevée avec la première mensualité. Vous n'avez rien à faire, votre enfant sera inscrit automatiquement (vous recevrez un mail d'explication en début d'année).

## Communication Ecole/Familles

Merci d'être attentifs aux documents envoyés par mail ou rapportés dans le cartable : il est conseillé de vérifier chaque soir, il se peut que vous ayez un document urgent à signer !

## Temps pastoral

### Qu'est-ce que la catéchèse ?

C'est un temps pour cheminer dans la foi chrétienne. Les catéchistes (bénévoles, enseignants ou non) aident les enfants à connaître Jésus-Christ à travers les Evangiles et la tradition chrétienne. La catéchèse comprend la découverte de récits bibliques, des célébrations, des témoignages, des temps de prière. Elle se vit en lien avec la communauté paroissiale, sous la responsabilité du curé.

A ces temps de catéchèse s'ajouteront, avec votre accord, des temps de préparation aux sacrements (baptême, première des communions, pardon).

### Qu'est-ce que la culture chrétienne ?

C'est un temps pour apporter des connaissances sur le fait religieux, en particulier sur la religion catholique et les autres religions chrétiennes. Elle permet aux enfants de découvrir le patrimoine religieux, le sens des fêtes religieuses et des rites, les traditions des chrétiens. Elle ne comporte pas d'adhésion de foi et ne peut permettre la préparation des sacrements.

## Associations OGEC / APEL

Ce sont deux associations de parents d'élèves qui en collaboration avec l'équipe enseignante, remplissent chacune leur rôle :

- L'OGEC est un organisme de gestion (gestion des locaux, du personnel de service, entretien et charges diverses, etc....).

Contact : M. Jaffrelot Jullian (Président de l'OGEC) [ogecstpierre85@gmail.com](mailto:ogecstpierre85@gmail.com)

- L'APEL suit davantage « la vie dans l'école » : contacts avec les enseignants, organisation de rencontres ou conférences, lien avec les familles, soutien à l'OGEC pour l'investissement dans du matériel pédagogique par des actions (loto, videgrenier, kermesse, ventes diverses).

Contact : M. Brondy Florian (Président de l'APEL) [apelsaintpierre85220@free.fr](mailto:apelsaintpierre85220@free.fr)

*Ces associations sont ouvertes à tous les parents désireux de s'investir pour l'école. Chaque famille sera invitée à une Assemblée Générale pour connaître leur rôle, le bilan de l'année passée et leurs actions à venir*

**AG APEL le 30/09/22**

**AG OGEC le 14/10/22**

D'autre part, le vote d'un délégué de parents par classe sera organisé. Celui-ci pourra participer au conseil d'établissement et sera l'interlocuteur privilégié avec l'enseignante, l'APEL ou la direction, en cas de besoin. Ses coordonnées seront communiquées aux familles de la classe. Vous pourrez proposer votre candidature lors de la réunion de classe.

## Projets d'année

Cette année, nous avons choisi le thème : **Je prends soin de moi, je prends soin de toi.**

Ce thème sera repris dans différents domaines d'apprentissage et il sera mis en scène pour la kermesse de fin d'année.

Comme toujours, nos élèves continueront l'apprentissage des échecs (avec participation à différents tournois), l'Education affective et relationnelle (des GS aux CM2), la musique (des PS aux CE1) sous réserve d'un intervenant, la pétanque, le basket, le football, le judo, la natation, la gym, le golf ... (en fonction des classes). Et toujours l'apprentissage de l'anglais dès la petite section.

*Au nom de toute l'équipe pédagogique, je vous souhaite une très bonne année scolaire avec vos enfants. Je reste bien sûr à votre disposition tout au long de l'année, soit de vive voix au portail, par téléphone ou par mail.*

*La cheffe d'établissement, Nathalie Richard*

Site de l'école : <https://commequiers-stpierre.fr/>

Page  Ecole Saint Pierre de Commequiers